








**2023-2024**  
**MATÉRIEL REQUIS**  
**1<sup>er</sup> cycle TSA**  
**Groupe 14**

**MATÉRIEL À SE PROCURER OBLIGATOIREMENT AVANT LA RENTRÉE SCOLAIRE**

*Nous vous encourageons à réutiliser le matériel en bon état de l'année précédente.*

**S.V.P., veuillez écrire le nom de votre enfant sur ses effets scolaires, y compris les vêtements et chaussures.**

- 1 grand sac d'école
- 1 grand étui à crayons
- 1 paire de ciseaux à bouts ronds (droitier ou gaucher) 
- 1 cartable à anneaux rigides (1 pouce) 
- 2 gommes à effacer blanches 
- 3 **gros** bâtons de colle blanche **40g** (marque suggérée *Pritt*) 
- 1 boîte de 8 **gros** crayons feutres lavables (marque suggérée *Crayola*)
- 1 boîte de 16 crayons en feutre (de type Crayola) (à laisser dans la boîte)
- 6 crayons à mine HB
- 8 duo-tang de couleurs  2 de chaque couleur (jaune –orange-bleu-rouge)
- 2 crayons surligneurs 1 jaune et 1 bleu
- 2 paquets de 20 pochettes protectrices transparentes
- 4 marqueurs à pointe fine effaçables à sec (marque suggérée *Expo*)

**Éducation physique**

Costume pour l'éducation physique dans un sac bien identifié au nom de l'élève (souliers de course, short ou pantalon en coton ouaté et un chandail à manches courtes)



**À payer lors de la rencontre de bulletin avec le titulaire en novembre**

Pour éviter de vous charger des frais inutilement, nous devons évaluer le niveau de votre enfant au début de l'année scolaire pour choisir ensuite les cahiers qui lui conviennent. La liste des effets scolaires sera donc envoyée en début d'année scolaire.

Le paiement se fait par internet (voir instructions ci-dessous)

Agenda scolaire		7,76 \$
Cahier d'activités français		
Cahier d'activités mathématiques		
CATCH Student Workbook Grade 1		14,50 \$
<b>À confirmer avec l'enseignant pour certains élèves</b>		
Cahier Alphabétique A et B		16,65 \$
Cahier Numérique A et B		16,65 \$
<b>À confirmer avec l'enseignant pour certains élèves</b>		
	<b>Total</b>	<b>55,56 \$</b>

**DÉBUT DES CLASSES :**

**28 août 2023 (journée parents/enfants) à 8 h 40**

**29 août 2023 (enfants seulement) à 8 h 40**

Pour le **dîner**, il est obligatoire **d'apporter son lunch froid ou chaud dans un thermos.**

Merci de votre collaboration.

La Direction





## Instructions- paiement par internet

Merci de vous assurer de choisir le paiement qui correspond aux effets scolaires et non celui du service de garde.

### COMMENT PAYER VOTRE COMPTE

---

#### *Le paiement peut être effectué :*

À une institution financière :

- au comptoir
- par téléphone
- au quichet par enveloppes et en mode avancé (factures intégrées)
- par Internet

À l'école (valider les modes de paiement acceptés par l'école) :

- par carte de débit ou crédit
- par chèque
- en argent comptant

### INSTRUCTIONS POUR LE PAIEMENT PAR INTERNET

---

1) Accéder au site Internet de votre institution bancaire

Liste des institutions disponibles :

- |                                 |                 |
|---------------------------------|-----------------|
| • Banque HSBC                   | • Banque Scotia |
| • Banque de Montréal (BMO)      | • Desjardins    |
| • Banque Laurentienne           | • Tanquerine    |
| • Banque Nationale              | • Banque CIBC   |
| • Banque Royale du Canada (RBC) | • Banque TD     |

2) Ajouter le fournisseur « *CSSDM – Effets scolaires* »

**ATTENTION : D'autres fournisseurs du Centre de services scolaire de Montréal (CSSDM) existent. S'assurer de choisir celui correspondant aux effets scolaires. Aussi, prendre note qu'en raison du récent changement de nom, il est possible que le fournisseur soit encore au nom de la Commission scolaire de Montréal sous « CSDM – Effets scolaires ».**

3) Inscrire le numéro de référence de 20 caractères sans tirets et sans espaces  
(Exemple : XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX)

4) Effectuer le paiement selon la procédure habituelle de votre institution bancaire. Prévoir un délai de 3 à 5 jours pour le traitement de votre paiement.

Vous recevrez un état de compte provenant de l'école fréquentée par votre enfant sur lequel figure un numéro de référence unique. Il est obligatoire d'effectuer un paiement par enfant.

**Lors d'un changement d'école, un numéro de référence différent vous sera attribué par la nouvelle école.**

Si vous avez besoin d'aide pour effectuer votre paiement par internet, veuillez communiquer avec le service à la clientèle de votre institution bancaire.